Numéro 6 AVRIL 2019

Maincy Demain

Village de Caractère DE SEINE-ET-MARNE

Photo : Mme Nathalie MERIGUET

INTERCO
Plan paysage

SCOLAIRE
Voyage scolaire

TRAVAUX
Engagés et à venir

AGENDA
Nos rendez-vous

LES ASSOCIATIONS
Information

SÉCURITÉ
Stationnement

Sommaire

Interco	3
Finances	6
Travaux	8
Sécurité	9
Vie scolaire	11
Vie locale	12
Au fait...	14
Du coté de Maincy...	14
Les Associations	16
Agenda	20

Édito

Alain Plaisance
Maire de Maincy

Nous arrivons dans la dernière année de ce mandat. Comme vous le découvrirez dans les articles suivants, de nombreux projets seront réalisés au terme de ces trois années.

La recherche de la qualité de vie locale nous a guidés dans le choix de ces projets qui, malgré les aides financières octroyées, demandent un arbitrage et un suivi budgétaire de tous les instants.

Les habitants et les adhérents des associations pourront profiter d'installations mieux adaptées à leurs activités, l'accessibilité sera traitée et la sécurité des personnes renforcée.
Je suis persuadé que les futurs utilisateurs prendront grand soin de ces nouveaux équipements et les utiliseront intensément.

Dans d'autres domaines, des efforts de civisme restent à faire pour certains maîtres de nos amis à quatre pattes, pour certains propriétaires qui ont oublié leurs obligations en matière d'entretien des trottoirs et pour des conducteurs qui abandonnent leurs véhicules où bon leur semble…

Notre village est agréable et dispose de nombreux atouts, ne les gaspillons pas ; utilisons plutôt tout le potentiel de progrès pour le bien de tous.

Interco Développement Local

CONCOURS PHOTOS ORGANISÉ PAR SEINE ET MARNE ATTRACTIVITÉ

Maincy a du caractère… ses habitants du talent ! Dans notre journal de juin 2018, nous faisions état du concours photo organisé par le département de Seine et Marne et visant la promotion des communes ayant obtenu le label Village de Caractère. Le jury, réuni fin Février 2019, a sélectionné 14 photos et primé 5 d'entre elles. Mme Nathalie MERIGUET, maincéenne, a été récompensée par un 4ème prix pour la photo que nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous, ainsi qu'en première page. Merci et bravo à elle !

Photo : Mme Nathalie MERIGUET

IL ETAIT UNE FOIS LE VAL D'ANCOEUR : Dimanche 19 mai 2019

Le 19 mai prochain, dans le cadre du lancement du Plan Paysage, un ensemble d'animations vous seront proposées dans différents villages du Val d'Ancœur : **Peinture** à Rubelles et Bombon, **Théâtre de Rue** à Rubelles, **Nature-Environnement** à Saint Mery, Moisenay et Blandy, **Visites de Demeures Anciennes** à Blandy, **Photos et Vidéo** à Maincy et enfin deux **Rallyes Pédestres** au départ de Blandy.

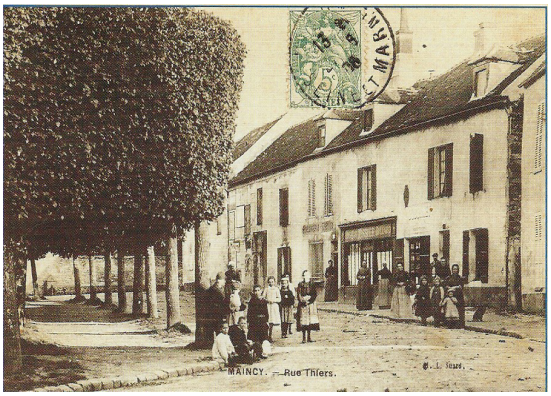

Les grandes lignes du plan paysage vous seront exposées dans l'enceinte du Château de Blandy qui sera le théâtre, pour clôturer la journée, d'un spectacle en fin d'après-midi. Vous retrouverez dans le document joint à votre journal la présentation de l'ensemble des animations prévues.

Nous vous invitons à vous déplacer nombreux sur ces différents sites.

À Maincy, place des fourneaux, venez découvrir l'exposition photo et vidéo « Maincy, une histoire au fil de l'eau », à partir de 9h00. Inscrivez-vous pour participer au concours photo sur un thème qui vous sera communiqué le jour même.
À noter, un sujet spécifique sera proposé au jeune public (- de 15 ans), pour ce concours qui sera doté de nombreux lots.

Interco Développement Local

VALORISATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT : LE PLAN PAYSAGE

Qu'est-ce qu'un plan paysage ?
« Le cadre de vie est un enjeu majeur, aussi bien pour l'épanouissement des individus et de la Société que pour l'attractivité des territoires. Le plan paysage est une démarche volontaire, portée par une collectivité qui invite les acteurs à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire. Il s'agit de remettre au cœur du processus ce qui fait l'originalité et la richesse de ce territoire et qui, par ailleurs, est porteur de sens pour les populations : le paysage. Le plan de paysage est ainsi au service de la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire de qualité. »
Source Ministère de la Transition énergétique et solidaire

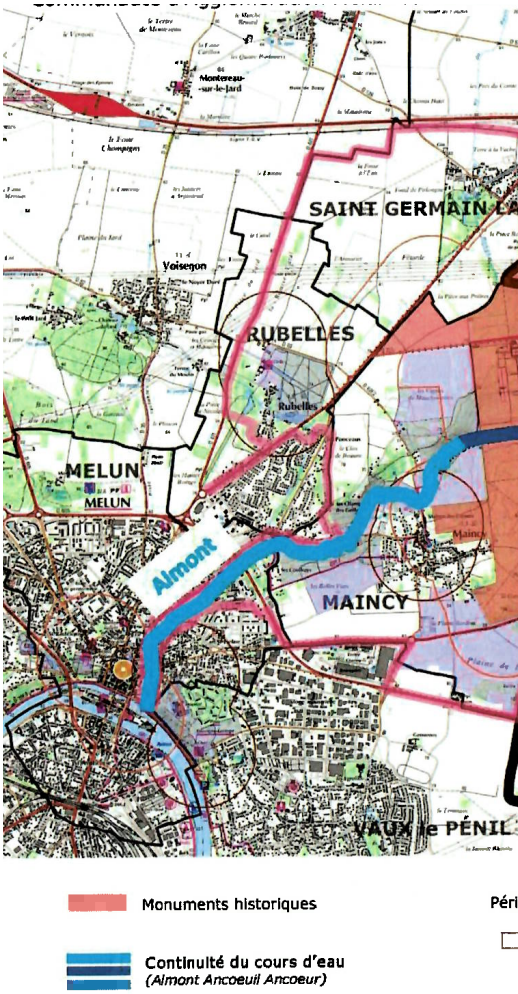

Pourquoi un plan paysage Val d'Ancœur ?
3 axes structurent la politique de développement de l'agglomération Melun Val de Seine : le développement économique, le développement universitaire et le développement touristique. Nous nous intéresserons à ce dernier point.
L'entrée récente de Maincy dans la communauté d'agglomération est venue alimenter cette ambition touristique. Si le château de Vaux le Vicomte représente un atout de poids, il relève cependant du domaine privé ; son environnement, par contre, est de la responsabilité publique. Ce constat a permis de mener une réflexion plus large sur le périmètre du Val d'Ancœur, patrimoine public classé depuis 1985.
Le choix de s'engager dans un projet partagé par deux intercommunalités a été fait : la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont signé une convention de partenariat en juillet 2018.
Non seulement le val d'Ancœur représente un site naturel classé, reconnu pour la diversité de ses paysages, mais il recèle également un patrimoine architectural et historique dont l'intérêt dépasse largement la dimension locale : Vaux le Vicomte et Blandy-les-Tours mais également la collégiale de Champeaux, les châteaux de Bombon, le château d'Aunoy…

Quel (s) intérêt(s) pour les intercommunalités et leurs populations ?
La création d'une dynamique autour de la qualité du cadre de vie et du développement local, culturel et touristique est la première des attentes de la mise en route du plan paysage. Celui-ci a été identifié comme un outil pertinent pour engager une action collective, permettant de développer des projets partagés sur un même territoire et visant à améliorer le cadre de vie et à valoriser l'entité paysagère : continuité des voies douces, atténuation des points noirs, facilitation des accès aux points d'intérêt, renforcement de la signalétique,…

Quelles communes seront impactées par le projet ?
Dans un premier temps, 11 communes seront impliquées, dont 5 de la CAMVS (Melun, Vaux le Pénil, Rubelles, St Germain Laxis et Maincy) et 6 de la CCBRC (Moisenay, Sivry-Courtry, Blandy-les-Tours, St Méry, Champeaux et Bombon). Plus tard, les communes de Bréau et La Chapelle Gauthier viendront rejoindre le projet, permettant alors de couvrir la totalité du site classé du val d'Ancœur

Interco Développement Local

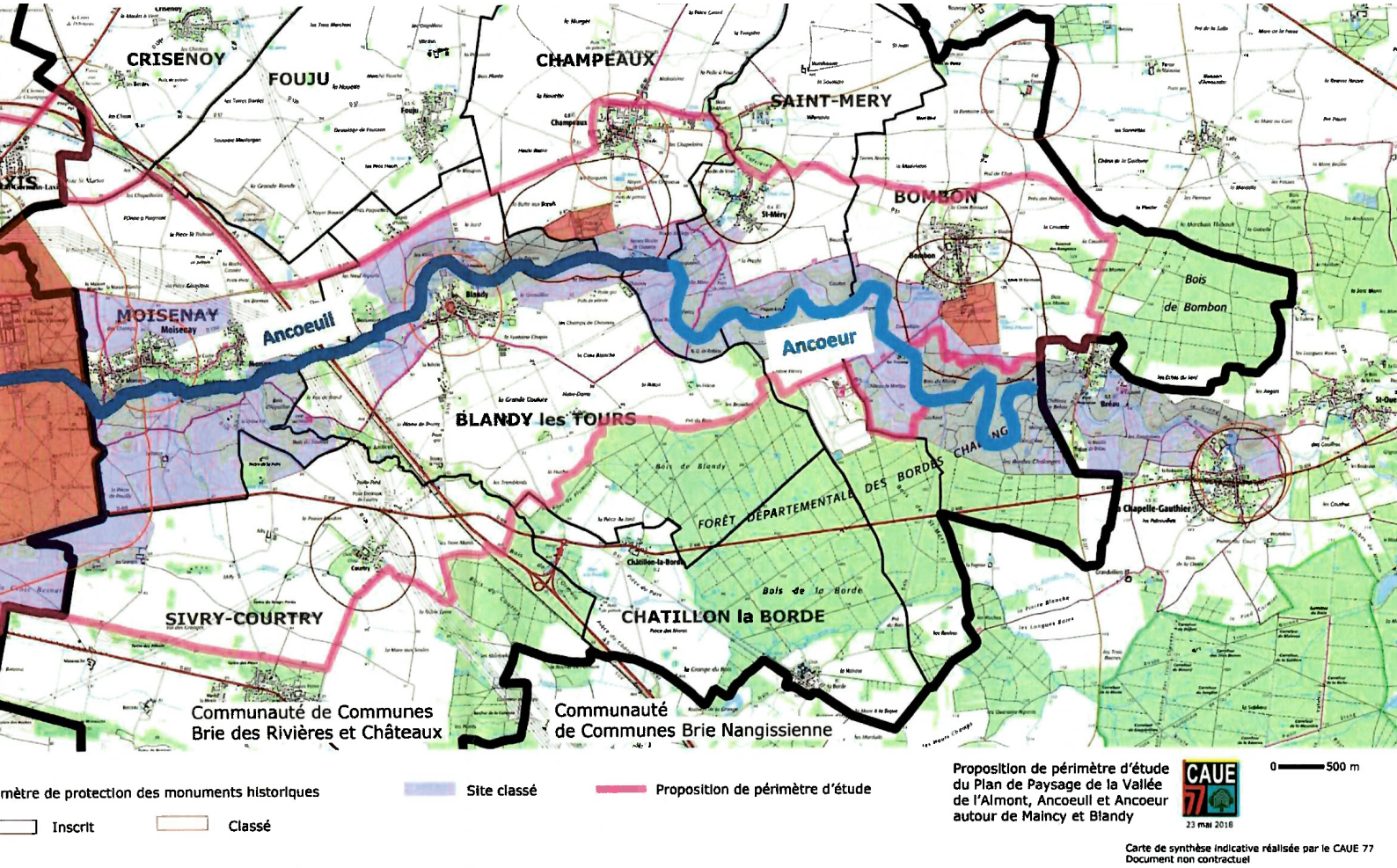

Les différentes étapes du plan paysage :

Pour réaliser ce projet, une équipe prestataire a été engagée par la CAMVS, financée dans le cadre d'un Contrat d'intérêt National Etat-Département-Interco. Elle est composée de paysagistes, d'urbanistes, de cartographes et d'animateurs urbains, qui interviendront sur une période de 15 à 18 mois.

1ère phase : mars-juillet 2019 : diagnostic et repérage des enjeux

2ème phase : septembre-décembre 2019 : définition d'une stratégie de valorisation et fléchage des premières actions

3ème phase : premier semestre 2020 : plans d'actions à court, moyen et long terme

Ce travail s'inscrit dans une démarche participative tout au long de l'étude avec les habitants, les acteurs du territoire (associations, entreprises, commerces...) et les usagers. Des classes primaires ou secondaires et des centres de loisirs pourront également être associés au projet.

Le lancement de l'ensemble de la démarche plan paysage a été fixé le dimanche 19 mai prochain. Une série d'animations vous seront proposées tout au long de la journée dans les villages du Val d'Ancœur, avec en point d'orgue une clôture au Château de Blandy-les-Tours. Le détail de cette journée est disponible dans le programme joint à ce journal.

Interco Développement Local

LIAISON DOUCE MELUN - SAINT GERMAIN-LAXIS VIA MAINCY ET VAUX LE VICOMTE

Vous avez probablement remarqué les travaux entamés depuis plusieurs semaines le long de la rue de 3 Moulins à Melun : il s'agit de la création de la liaison douce, qui traversera notre village. Notre commune devrait être traitée courant mai, une fois que les services techniques de l'agglomération Melun Val de Seine auront reçu l'avis de la Commission Départementale des Sites, attendu courant Avril.
Constituée de graves à la manière des allées de Vaux le Vicomte, la voie douce aura une largeur variant de 2,50 à 3 mètres selon les endroits. Des aménagements seront réalisés rue de 3 Moulins et route de Voisenon pour signaler la traversée de piétons et leur permettre de franchir les départementales en toute sécurité. Des ouvrages de franchissement du ru seront construits dans un second temps : deux sont prévus sur Melun et un sur Maincy, à proximité du pont des Carriers.
Vous trouverez ci-dessous un aperçu du tracé de cette voie douce.

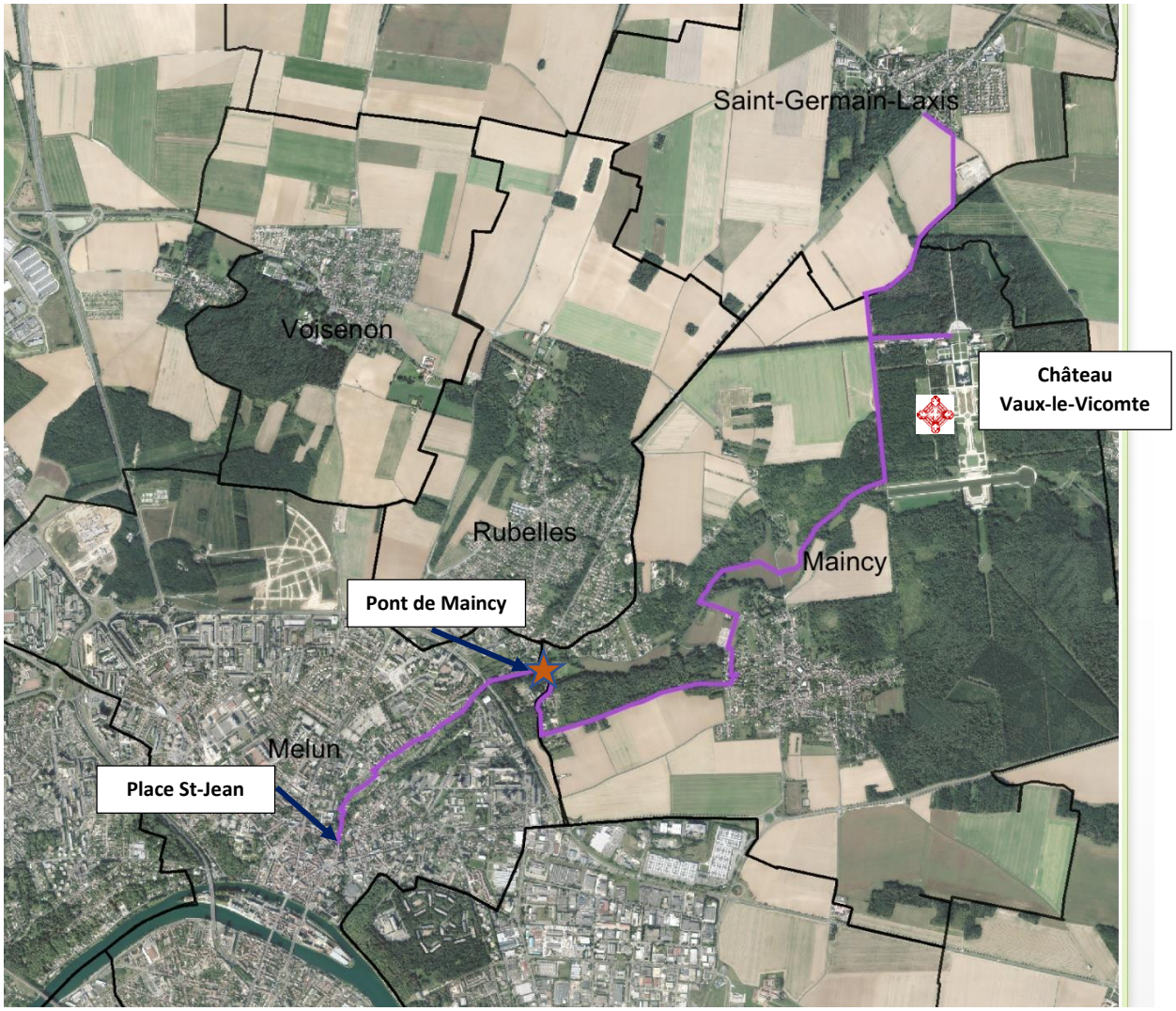

Finances

INVESTISSEMENTS-SUBVENTIONS

Depuis la prise de fonctions de la nouvelle équipe municipale en janvier 2017, la commune de Maincy a engagé des travaux d'amélioration de nos bâtiments publics nécessitant des financements importants. Ceux-ci n'auraient pas pu se concrétiser sans le recours à différentes subventions auprès des instances publiques régionales, départementales ou communautaires, ou encore d'organismes tels que le Syndicat Départemental d'Energie de Seine et Marne, la Caisse d'Allocations Familiales... Pour obtenir ces soutiens financiers, un travail intense et la plupart du temps invisible pour les administré est réalisé par les élus : montage souvent complexe de dossiers, démarches diverses pour accéder à l'information utile... Vous trouverez ci-dessous les éléments financiers les plus importants des travaux réalisés dans notre commune depuis 2 ans ou en cours d'exécution :

	Travaux	Subventions	Part subventionnée
Eclairage et chauffage Dubois	94 000	70 000	64%
Aménagement accueil de loisirs	53 000	24 500	46%
Parking du Pleu	100 000	50 000	50%
Ouvertures maternelle et Gibouret	110 000	43 000	40%
Gîte Clos des Lilas	300 000	150 000	50%
Complexe Dubois	260 000	219 000	84%
Square Germaine Sommier	110 000	110 000	100%

Urbanisme, Travaux

TRAVAUX ENGAGÉS ET À VENIR

Une série de travaux devrait pouvoir commencer dans les semaines ou mois à venir ; d'autres, déjà engagés, se termineront prochainement :
- City stade : crédit voté, étude d'implantation en cours : 2 options possibles
- Ecole maternelle : remplacement de l'ensemble des fenêtres
- Salle Gibouret : remplacement de l'ensemble des ouvertures vitrées
- Espace Dubois : des travaux importants seront prochainement engagés :
    - 2 entrées distinctes aménagées pour l'accueil de loisirs et le gymnase, avec accès PMR
    - au sous-sol : ensemble sanitaire pour les sportifs et issue de secours
    - au rez-de-chaussée : bloc sanitaire pour les enfants et infirmerie dans le bureau de Direction AL
    - réouverture de l'espace scène avec panneaux amovibles
    - à l'étage, création d'une cuisine (tisanerie) pour les enfants de l'AL (Accueil de Loisirs)
    - dans les appentis du gymnase, aménagement d'un espace de convivialité-salle de réunion

Concernant les travaux engagés depuis plusieurs mois, le gîte « Le Clos des Lilas » ouvrira ses portes aux visiteurs dès les premiers jours de la période estivale. Il sera en mesure d'accueillir des groupes comptant jusqu'à 10 personnes. Les démarches relative à sa labellisation « Gîte de France » sont en cours.

Une inauguration publique se tiendra lors de la remise des clefs.

MAINCY CONTINUE À S'EMBELLIR….

… en ayant confié à un peintre de Livry-sur-Seine la réalisation de fresques « trompe-l'œil » sur plusieurs transformateurs Enédis de la commune. Un premier projet a été réalisé courant mars sur les transformateurs « Maincy » et « Praslin » situés près du parking du Pleu et route de Voisenon. Un second sera mené cette année sur 2 autres transformateurs « Grèce » et « Ecuyère » situé rue André le Nôtre et rue Gertener. Remercions le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) pour sa contribution financière à hauteur de 70% des montants engagés.

Sécurité

STATIONNEMENT

Face à la prolifération des stationnements irrespectueux du code de la route, nous avons maintes fois informé les maincéens, par le biais du bulletin municipal, de notre intention de demander aux forces de l'ordre de sanctionner les irréductibles.

Depuis, la Police est passée à plusieurs reprises, verbalisant les propriétaires de véhicules qui ne respectaient pas le code de la route.

La circulation Place des Fourneaux est particulièrement problématique, en raison d'un trafic parfois soutenu et gêné par les arrêts des bus et des clients des commerces riverains. Nous ferons tout notre possible pour soutenir l'activité de nos commerçants, dans la limite de la sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique.

Une étude de réaménagement de la circulation autour de cette place, réalisée en juin 2011, a conclus à la nécessité d'investir à hauteur de 300 à 350 k€, ce qui est irréalisable à court terme. Dans l'attente, nous menons une réflexion pour matérialiser le stationnement, en combinant respect de la circulation et des piétons et attentes légitimes de nos commerçants.

Par ailleurs, nous allons demander un renforcement des actions de la Police, afin de mette un terme aux stationnements anarchiques sur l'ensemble de la commune. La règle est simple : le stationnement est interdit partout où il n'est pas explicitement autorisé, qu'il s'agisse de la route, des trottoirs ou encore des parties engazonnées.

Sécurité

« AU NOM DE LA LOI, ON VOUS ARRÊTE ! »

Problème : dans les écoles de Maincy, on compte 91 élèves d'élémentaire et 62 élèves de maternelle qui se rendent à l'école 4 jours par semaine. Donc à votre avis, combien d'enfants peuvent avoir la possibilité de traverser cette rue ?

Ce stop nous protège, ne pas le respecter nous met en danger. Nous constatons que de nombreux conducteurs ne marquent pas l'arrêt.

Nous savons, nous, que cette indication signifie :
« Arrêt complet à l'intersection ! » Alors pensez à vous arrêter.

Notre slogan : Pour notre sécurité !!
« Soyez TOPS au STOP = stoppez au STOP ! »

Article rédigé par les élèves de l'Ecole Jean de La Fontaine.

PREMIER PAS SUR LA LUNE : 1969
NOUVEAU PAS SUR LA LUNE : 2019

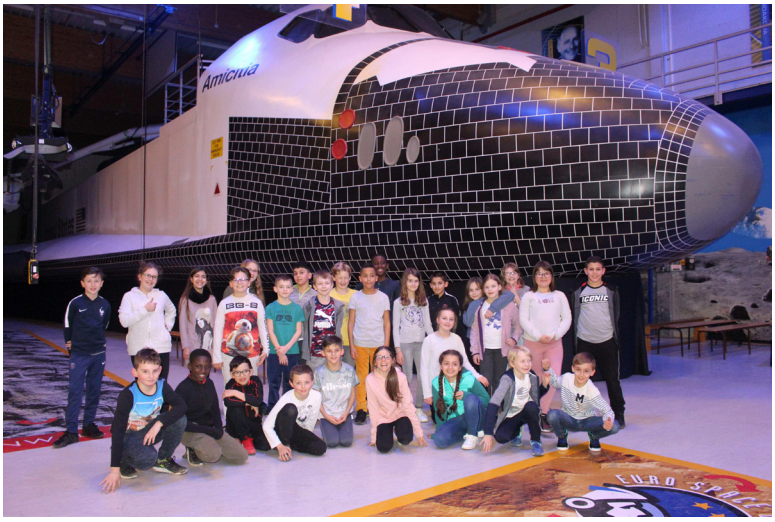

28 élèves de CM1/CM2 de l'école Jean de La Fontaine se sont rendus du 11 au 15 mars à l'Euro Space Center en Belgique.

Leur objectif : suivre les pas de Neil Armstrong ! A peine le pied posé, nos Euronautes se préparaient à vivre une expérience inoubliable ; ils n'imaginaient pas que l'entraînement serait aussi intense : chaise MULTI AXES afin de savoir comment réagir lors de leur traversée de l'atmosphère à leur retour, effectuer dans la soute les EXPERIENCES qu'ils réaliseront dans la SSI, enrichir leurs connaissances sur la formation du système solaire, la conquête spatiale, assembler un SATELLITE, élaborer leur LANCEUR, …

Ils attendaient avec impatience le moment de la MISSION. Aussitôt entrés dans la salle de contrôle, ils prenaient place face à leur écran de contrôle, tapaient les check-lists, vérifiaient les écrans, écoutaient les consignes de leur instructeurs. Le commandant et le pilote sentaient la pression qui reposait sur leurs épaules. Les missions furent un succès : tous nos jeunes EURONAUTES ont été diplômés.

Félicitations !
Isabelle LECONTE-DAURIS

Vie Scolaire

ECOLE MATERNELLE «CHARLES LE BRUN »

Nous souhaitons la bienvenue à madame Sandrine Chevalme, la nouvelle directrice par intérim de l'Ecole maternelle « Charles Le Brun », qui nous a rejoints à la rentrée 2018 suite au départ de Coralie Casimiro-Rodriguez.

Originaire de Seine et Marne, Sandrine Chevalme enseigne depuis maintenant plus de 15 ans. Le poste de Direction de l'école maternelle de Maincy s'étant officiellement libéré le 5 avril 2019, Madame Chevalme peut désormais postuler pour obtenir sa titularisation définitive à Maincy, ce à quoi nous l'encourageons vivement.

Vie Locale

Le traditionnel vide-grenier de Maincy se tiendra le Dimanche 9 juin 2019

Si vous souhaitez réserver un stand,
vous pouvez vous rendre salle Marie Louise Gibouret à l'une des permanences suivantes :

Jeudi 9 mai : 14 H – 18 H
Vendredi 10 mai : 17 H – 19 H
Samedi 11 mai : 10 H - 12 H

Une permanence sera ouverte aux personnes ne résidant pas à Maincy :
Samedi 18 mai de 10 à 12 heures

Tarif pour 2 mètres linéaires : 6 € pour les maincéens, 8 € pour les autres

LE COLIS DE FIN D'ANNÉE

Le 21 décembre 2018, la municipalité a proposé à nos ainés un goûter, lors de la remise du traditionnel colis de fin d'année : plus de 100 maincéens de 70 ans ou plus se sont réunis pour ce moment convivial d'échange et de bonne humeur.
A cette occasion, notre boulanger avait réalisé des tartes aux pommes, qui ont été servies avec du cidre et des bouchées au chocolat.
Notre Maire et quelques élus ont fait le tour des tables, afin d'échanger sur l'année écoulée et de recueillir les suggestions pour 2019.
Un questionnaire a été remis à chacun, afin d'organiser la fin de l'année 2019 selon les préférences de la majorité.
Cette rencontre a en outre permis de recenser les coordonnées des personnes concernées par les plans « canicule » et « grand froid ».
Le club informatique s'est également associé à cette journée, proposant un accompagnement à l'utilisation des services informatiques (ordinateur) pour permettre à chacun de s'adapter à la mode de la dématérialisation, qui grandit chaque année et concerne la plupart des documents officiels depuis le début de cette année.
Une permanence a été mise en place le lendemain matin, pour permettre aux absents de venir retirer leurs colis, puis l'équipe municipale s'est mobilisée pour apporter les 40 colis restant aux personnes n'ayant pas pu se déplacer.

Si vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas été convié à cet évènement, n'hésitez pas à vous faire connaitre auprès de la Mairie.

Résultats du questionnaire
106 personnes ont répondu
67 souhaitent bénéficier d'un colis remis lors d'un goûter
22 personnes souhaitent participer à un repas

Au fait...

MARRE !

De nombreux maincéens nous interpellent de manière récurrente sur la présence de déjections canines dans l'espace public. Afin de faciliter la vie en commun, la municipalité tient à rappeler à ses administrés la nécessité de ramasser les déjections de son animal : un geste simple et rapide qui apporte cependant beaucoup aux habitants. Ne pas le faire est passible d'une amende qui peut atteindre, dans certaines communes, jusqu'à 450 €.

Nous espérons vivement que ce rappel sera suivi d'effets et que nous n'aurons pas à prendre les dispositions répressives qui seraient rendues nécessaires si perdurait l'incivilité de certains propriétaires d'animaux, qui détournent la tête pendant que leur animal se soulage, avec le plus grand mépris pour les passants, promeneurs ou randonneurs.

Nous vous rappelons, enfin, que des sacs à crottes sont à votre disposition, gracieusement, à la Mairie et dans le village.

Du coté de Maincy...

NOUVEAU COMMERCE

Comme vous avez pu le constater, le Bar-Restaurant de la place des Fourneaux a rouvert ses portes le 14 janvier 2019 !
Désormais baptisé «Le Maincy», ce lieu de convivialité a fait peau neuve : l'intérieur a été totalement rénové et c'est dans un décor moderne et tendance que vous aurez le plaisir de rencontrer les jeunes propriétaires, Dilek et Adam.
Dilek propose, tous les midis du lundi au samedi inclus, une cuisine très variée, composée de produits frais et locaux .Vous pourrez notamment y déguster de délicieuses viandes cuites au barbecue.
Adam quant à lui vous accueille au bar du lundi au vendredi de 7H à 20h et le samedi de 8H30 à 20H.
L'ouverture de l'espace « Tabac et Jeux » est en cours d'autorisation .
Nous comptons sur vous pour aller à leur rencontre et leur faire de la publicité !

Du coté de Maincy...

Notre supérette «Cocci Market» propose désormais les services très pratiques du réseau «Mondial relais», permettant de recevoir et même d'expédier des colis.
Elle propose en outre un délicieux couscous à emporter ; pour commander, contactez Brahim au 06.46.10.21.56

Pour rappel, les horaires d'ouvertures sont :
Du lundi au jeudi de 8H à 13H et de 15H30 à 22H
Du vendredi au samedi 8H à 13H et de 15H30 à 23H
Le dimanche de 8H à 21H

Dotée d'une solide expérience, L'ASSADRM, Association à but non lucratif, facilite la vie à domicile des séniors, des personnes en situation de handicap et des personnes rencontrant une difficulté temporaire (sortie d'hospitalisation, naissance,..) et celle de leur entourage.

Une palette de services attrayants et innovants est proposée pour répondre à vos besoins :

- Aidé à domicile : Intervenants qualifiés à vos côtés, prise en charge rapide 7/7 j.
- Plus soulagé pour les petits travaux et jardinage : Travail professionnel, Conseils
- Facile d'aller où vous voulez : Transport véhiculé, un professionnel reste à vos côtés
- Plus autonome avec l'animation stimulante : Par un professionnel de l'animation
- Plus en sécurité : Installation de la Téléassistance du Conseil Départemental

Tous ces services donnent accès aux aides financières :
APA, P.C.H., Caisses de Retraite, CESU, Mutuelles, CPAM, CAF, chèques Sortir Plus,...
Et *ouvrent droit aux réductions et crédits d'impôts* *(selon la législation en vigueur)*

Les atours de l'ASSADRM :

- ☑ Un interlocuteur-référent unique vous conseille et vous suit
- ☑ Une visite gratuite est fixée pour faire votre connaissance et évaluer avec vous vos besoins
- ☑ Des tarifs clairs et transparents
- ☑ Une prise en charge adaptée à vos besoins
- ☑ *Des valeurs : Ecoute, Disponibilité, Réactivité, respect et Bienveillance.*

L'ASSADRM au service du bien-être à domicile depuis 45 ans,
Chaque année 1000 clients nous font confiance,
Bénéficie du soutien de votre commune et du Conseil Départemental.

Appelez-nous,
Nous vous conseillons,
Nous vous accompagnons
dans vos démarches
☎ 01.64.38.47.17.

Du côté des associations

Les articles publiés dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leurs rédacteurs.

LES AMIS DE VAUX-LE-VICOMTE

L'Association a pour missions la préservation du domaine de Vaux-le-Vicomte, l'enrichissement des collections, et la production d'évènements culturels, scientifiques et éducatifs. Pour l'année 2019, l'Association des Amis soutient l'aventure du Parcours Sonore Immersif. Grâce à ce voyage sonore dans le temps qui sera lancé en juin 2019, le Château de Vaux-le-Vicomte propose un nouvel outil de visite, inclus dans le prix d'entrée. L'Association soutient également depuis 2018 un partenariat avec le foyer du Coudray, basé à Maincy, afin d'accueillir tous les mercredis des enfants pour découvrir le château à travers des activités ludiques. En parallèle, les Amis de Vaux-le-Vicomte bénéficient d'événements au château et hors les murs leurs sont réservés afin de faire vivre autrement l'histoire du Grand Siècle.

ACMM

La saison 2018 / 2019 bat son plein : Il y a 91 inscrits et il y a encore de la place …venez nous rejoindre.
Du renouveau dans les cours de danse, de gym et d'éveil musical :
L'éveil musical (4 enfants de 3ans 1/2 à 6 ans), De danse (19 adultes et adolescents)
De danse jazz (10 adultes et adolescents) et nouveauté cette année : Gymnastique sensorielle (6 participants)
Sans oublier bien sûr les cours de musique et de chant (57 participants)
Tous les renseignements sont disponibles sur notre blog :»acmmmaincy.canalblog.com» sous le titre «activités ACMM».
Contacts : J.M. GELY 06 74 44 84 90 ou J. CARNET 06 42 86 47 70

GYM MAINCY

L'association a organisé différentes manifestations pour la saison 2018-2019 :
- le lundi 10 Décembre 2018 : accueil des nouveaux inscrits,
- le lundi 21 Janvier 2019 :une réunion conviviale autour de galettes du roi offertes par l'association,
- le vendredi 1er Février 2019, une soirée programmée au restaurant-café-théatre «Le Petit Casino» à PARIS..

Et à venir pour fin juin un restaurant pour clôturer la saison.

Le bureau gym maincy

Du côté des associations

LA RANDO DE MAINCY

Prenez vos chaussures et rejoignez-nous....même en cours d'année.
Chaque mois une destination nouvelle dans la Seine et Marne que nous découvrons toujours et même plus loin pour un week end
Lors de notre sortie parisienne en mars, nous avons découvert une partie du Bois de Boulogne puis regagner les Champs Elysés en passant par les vieilles rues du quartier Passy, le pont Bir Hakeim, la Tour Eiffel et les Invalides .
Marcher c'est la santé
contacts : Alice Cannavo 0683700730 .....Francis Villa Patrick Imbault..

MAINCY POUR SES ENFANTS

Comme chaque année, l'association Maincy pour ses Enfants organise des actions tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour les écoles. En ce sens, nous tenons à vous remercier pour les nombreuses commandes de sapins de Noël, ainsi que notre équipe choc de livreurs ! En début d'année, nous avons été ravis de partager un bon moment de convivialité autour d'une galette des rois, avec les élèves de Maincy accompagnés de leurs parents en salle Gibouret. En février s'est déroulé le Vide ta chambre, en salle Robert Dubois, qui a permis à une trentaine d'exposants de vendre des vêtements, des jouets… Une belle réussite pour cette deuxième année ! Pour remplacer la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, l'association vous propose une chasse aux trésors dans les rues de Maincy, pour les enfants des écoles de Maincy pour découvrir l'histoire de notre village. Comme chaque année, l'association organise la kermesse de fin d'année des écoles le samedi 22 juin 2019. Nous espérons vous y voir nombreux. Retrouvez toutes les informations de notre association sur facebook « Maincy pour ses enfants » Merci pour nos enfants !

Club de l'amitié

Le club de l'amitié ouvert à tous les retraité (e)s ,propose des lundis après midi jeux de société ,des repas pour se retrouver en fin d'année , au printemps avec une choucroute et à bien d'autres occasions D'autres moments d'échange sont programmés avec un loto, un film , des sorties avec des clubs voisins et ce que vous pouvez nous suggérer.
Renseignements Alice Cannavo Ginette Mouche Denise Cescut

Du côté des associations

L'AIPPNE

Partout en France des citoyens se réunissent tous les premiers Vendredi du mois à 18h30 pour promouvoir l'arrêt ordonné mais rapide des épandages de pesticides de synthèse et en particulier du glyphosate. C'est l'Appel des coquelicots, fleur symbole de la disparition de la biodiversité.
Il s'agit de maintenir la pression sur le gouvernement et nos députés qui sont soumis à l'action des lobbies.
L'AIPPNE contribue à l'organisation de ces rassemblements devant notre Mairie et déjà de nombreux habitants y participent. Nous vous attendons encore plus nombreux pour défendre votre santé et surtout celle de vos enfants. En effet ils sont encore plus sensibles aux perturbateurs endocriniens et quand ceux-ci sont épandus, ils sont présents pour longtemps dans nos nappes phréatiques profondes.
En participant, vous soutiendrez également l'effort de ceux des agriculteurs qui modifient déjà leurs pratiques pour les éliminer.
Vous pourrez signer la pétition nationale et prendre quelques graines de coquelicots pour montrer votre engagement en les semant.
A bientôt devant la Mairie.

CHORALE ARPEGE DE MAINCY

Notre chorale, a changé de « cheffe de chœur » depuis le mois de septembre et de nouveaux choristes sont venus nous rejoindre dans les différents pupitres.
C'est avec plaisir que nous les avons accueillis, depuis le mois de septembre.
Le samedi 30 mars, nous nous sommes joints à deux autres chorales pour un concert au profit de la Recherche Médicale en Ophtalmologie

Mille Chœurs pour un Regard
Mille chœurs pour un regard est devenu le premier événement choral dans notre pays. Ces concerts permettent de financer des programmes et bourses de recherche et de mieux faire connaître au public les maladies de la vue.

En route maintenant pour notre concert annuel à Maincy qui se déroulera, le vendredi 21 juin à l'Eglise de Maincy.

Du côté des associations

CS MAINCY BASKETBALL

Le 30 mars dernier, le club a organisé son LOTO à la salle Robert DUBOIS. Nous avons accueilli plus de 200 personnes à cette occasion, ce qui est une belle réussite car cet évènement nous permet d'améliorer les équipements pour nos 7 équipes.
Un grand merci à tous les participants à qui nous donnons déjà rendez-vous l'an prochain.
L'autre événement extra-sportif de cette fin de saison, sera la traditionnelle tournée des membres honoraires, qui aura lieu le dimanche 19 mai 2019. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à nos joueurs.
Bonne fin de saison à tous et n'hésitez pas à venir encourager nos équipes chaque week-end à la salle R. Dubois.
Pour le CS Maincy Basketball,
Le président Franck CESCUT.

L' Amicale rurale termine la saison par un concert le samedi 11 mai à 20h30,salle Gibouret, sur le thème de la musique traditionnelle des Balkans.
Jean-Pierre Dufételle 0160687050,Francis Villa 0678893589,
François Gerbaud 0642557898.

À vos agendas

- Vendredi 3 mai : Rassemblement des coquelicots devant la Mairie à 18h30 puis tous les premiers Vendredi du mois ; même lieu, même heure.
- Jeudi 9 mai : 14 heures à 18 heures : Permanence réservation stand pour les Maincéens.
- Vendredi 10 mai : 17 h à 19 heures : Permanence réservation stand pour les Maincéens.
- Samedi 11 mai : 10 h à 12 heures : Permanence réservation stand pour les Maincéens.
- Samedi 11 mai à 20h30 : Concert sur le thème de la musique traditionnelle des Balkan à la salle Gibouret. Contacts : Jean-Pierre Dufételle 0160687050,Francis Villa 0678893589,François Gerbaud 0642557898.
- Samedi 18 mai de 10 à 12 heures : Permanence réservation stand pour les extérieurs.
- Dimanche 19 mai : « Il était une fois le Val d'Ancœur »
- Dimanche 19 mai : « Maincy, une histoire au fil de l'eau », place des Fourneaux
- Dimanche 26 mai : Éléctions européennes
- Dimanche 9 juin : Vide Grenier de Maincy & Fête Foraine
- Dimanche 16 juin : Audition des Musiciens de l'ACMM en l'église de Maincy.
- Vendredi 21 juin : Concert annuel avec la chorale Arpège de Maincy qui se déroulera en l'Eglise de Maincy.
- Samedi 22 juin : Kermesse des écoles

Mairie
3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 - Maincy
Tél. : 01 60 68 17 12
Fax : 01 60 68 60 04
Email : mairie.maincy77@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public:
Lundi, Mardi: de 8h30 à 12h00,
Jeudi, Vendredi: de 13h30 à 17h00,
Samedi de 10h00 à 12h00, (Sur rendez-vous)
Mercredi: fermeture.

Réalisation : équipe municipale, Imprimé par Melun Impressions